



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Rochelle, le 20 juin 2022

ALERTE MÉTÉO DE VIGILANCE ORANGE POUR ORAGES SUR LE DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

Météo France a émis un avis de vigilance orages sur le département de la Charente-Maritime à compter de ce lundi 20 juin à 18h jusqu'au mardi 21 juin à 02h.

Cet épisode pluvio-orageux nécessite une vigilance particulière dans la mesure où il existe un fort risque de phénomènes violents :

- rafales de vent pouvant atteindre des valeurs de 80 à 100 km/h.
- cumuls de précipitations intenses atteignant ponctuellement 30 à 50 mm, localement 60 mm.
- chutes de grêle localement fortes.

Nicolas Basselier, préfet de la Charente-Maritime, appelle chacun à la plus grande vigilance, et notamment les usagers de la route. Il attire également l'attention des exploitants des campings, de chapiteaux et les organisateurs de manifestations en plein air afin qu'ils prennent toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des biens et des personnes.

Conseils de comportement face aux orages :

- Limitez vos déplacements et mettez-vous à l'abri ;
- Évitez les activités de plein air et les sorties à la mer, en forêt ou près des cours d'eau ;
- Ne vous abritez pas sous un parapluie, sous les arbres, ou contre une paroi ;
- Abritez-vous dans un bâtiment en dur, à défaut dans votre véhicule ;
- Ne courez pas pour éviter la foudre ;
- Mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés ;
- Évitez d'utiliser votre téléphone et les appareils électriques ;
- Ne touchez en aucun cas aux fils électriques tombés au sol.

Contact réservé à la presse

Service départemental de la communication
interministérielle

Tél. : 05 46 27 43 05 / Port. : 06 37 74 87 22

Courriel : pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

38 rue Réaumur
CS 70000

17017 LA ROCHELLE CEDEX 1
www.charente-maritime.gouv.fr
[Twitter](#) / [Facebook](#) / [Youtube](#)